



Rappelé à la maison du Père
M. le Chanoine René Martin
24 décembre 1931 – 10 avril 2026

À Joliette, le **10 avril 2026**, M. le Chanoine René Martin est décédé à l'âge de 94 ans.

Il est ordonné prêtre le 21 mai 1960 en la Cathédrale de Montréal, par le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal. Il est alors nommé vicaire à la Cathédrale. Il y restera très lié pour l'ensemble de son œuvre dans l'Archidiocèse de Montréal.

De 1963 à 1972, il est l'adjoint du procureur diocésain. Il est par la suite nommé au Secrétariat de l'Archevêque, puis devient économe de la Résidence de l'Archevêché et de la Cathédrale en 1977. Remplacé à ce poste en 1990, il demeure attaché au Secrétariat de l'Archevêque et devient cérémoniaire de Mgr Jean-Claude Turcotte à partir de 1991 pour près d'une vingtaine d'années.

Il a été membre de nombreux conseils et C.A. dont la Corporation Repos Saint-François-d'Assise, la Fondation Les Amis de Jeanne Mance, le Conseil de gestion de la Résidence Ignace-Bourget et de la Résidence Roger-Marien, l'Association de prières John Main, le Fonds communautaire du Clergé.

C'est en avril 1998 qu'il est nommé chanoine titulaire du Chapitre métropolitain de Montréal par le cardinal Jean-Claude Turcotte. Un chanoine est un collaborateur important de l'évêque.

Les funérailles auront lieu le **samedi 29 août 2026 à 10 h en la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde** située au 1085, rue de la Cathédrale, Montréal, H3B 2V3. Il y aura un temps de recueillement à partir de 9h30. Ses cendres reposeront dans le lot familial du cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

L'abbé René Martin laisse dans le deuil ses sœurs, Jeannine et Mariette, son frère, Raymond, ainsi que des neveux et nièces. Nous transmettons nos plus sincères condoléances à sa famille, à ses amis et à tous ses confrères.

Il était membre de la Société d'une messe.

« Ainsi, mes frères bien-aimés, soyez fermes, soyez inébranlables, prenez une part toujours plus active à l'œuvre du Seigneur, car vous savez que, dans le Seigneur, la peine que vous vous donnez n'est pas perdue. » (1 Co 15, 58)